



# Echo de la Seillonne

**BULLETIN MUNICIPAL DE PIN-BALMA**



*Inauguration de la nouvelle Salle des Fêtes*

***1<sup>er</sup> Semestre 2023***

# SOMMAIRE

## Vie Municipale

- 3 Le mot du Maire
- 4 Conseils Municipaux 2022
- 5 Cérémonie du 11 novembre
- 6/7 Inaugurations
- 8/9 Culture
- 10 Journée Assos / Polyar'trottons
- 11 Activités Séniors
- 12 Marché de Pin-Balma « Lou Mercat »
- 13/14 Travaux

## Métropole Toulouse

- 15 Tri sélectif

## Environnement

- 16 Commission citoyenne
- 17 Eclairage / Clean up day

## Vie associative

- 18/25 Les associations

## Histoire

- 26/27 Histoire de la Chasse

## Agenda

- 28 Evènements à venir



## Le mot du Maire



Chères Pino-Balméennes et chers Pino-Balméens,

L'année 2022 s'est achevée dans un contexte difficile. Malgré cette conjoncture, les projets de l'équipe municipale continuent. Nous avons pu inaugurer en Novembre deux lieux de vie à Pin-Balma : la médiathèque à l'étage de la Mairie et la salle des fêtes située juste derrière. Nombre d'entre vous s'étaient joints à cette journée de fête en présence de représentants des collectivités locales et des autorités.

Dans les projets programmés au premier semestre, on peut noter la poursuite des actions qui visent à sécuriser les axes routiers de la commune, avec mise en place de deux radars pédagogiques, création du lieu-dit « Aufréry » permettant de limiter la vitesse et de réaliser des aménagements seulement possibles en agglomération, et enfin, création de nouveaux trottoirs route de Toulouse. En complément, les plus sportifs d'entre vous pourront bientôt profiter d'agréés d'extérieures qui seront installées entre le boulodrome et les terrains de tennis.

Les résultats du recensement de 2020 viennent d'être publiés. Le nombre d'habitants de la commune a légèrement augmenté et la population est officiellement passée à 987 habitants. Même s'ils ne sont pas pris en compte dans ces chiffres, je profite de cette information pour souhaiter la bienvenue aux habitants des nouveaux lotissements ainsi qu'aux résidents du « Château Camas ». De plus, notre commune accueille depuis l'été dernier un peu plus de cinquante déplacés ukrainiens dans les anciens bâtiments du couvent des sœurs d'Aufréry.

Egalement nouveau venu, Stéphane Lohier rejoint l'équipe des services techniques municipaux en ce début d'année afin de remplacer le départ à la retraite de Didier Roc.

Pour finir, vous le savez, j'accorde beaucoup d'importance à dynamiser la vie du village. Je tiens à remercier une fois de plus toutes les associations qui y contribuent grandement et j'encourage les nouveaux-venus à les rencontrer et à participer aux différentes animations. Je regrette toutefois que le marché « Lou Mercat » n'ait pas rencontré le succès escompté. Son fonctionnement sera revu au printemps.

Au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, je vous adresse nos meilleurs vœux pour 2023.

Gil BEZERRA, Maire de Pin-Balma



## Ordre du jour des conseils municipaux 2ème semestre 2022

### Conseil Municipal du 29 juin 2022

- Demande de subvention pour l'achat de matériel sportif extérieur,
- Demande de subvention pour l'achat de tapis de gym,
- Subvention exceptionnelle « Les Lutins du Pin »,
- Décision Modificative Budgétaire N°1,
- Convention avec la commune de Montrabé pour la compensation de la tarification des prestations périscolaires année scolaire 2022 /2023
- Questions diverses.

### Conseil Municipal du 19 octobre 2022

- Convention pour l'hébergement de matériels de télérelevé / Société BIRDZ,
- Création d'un poste de contractuel (Article L. 332-23.2) pour une durée de 6 mois maximum, dans le cadre d'un accroissement **saisonnier** d'activité,
- Création d'un poste de contractuel (Article L. 332-23.1) pour une durée de 6 mois maximum, dans le cadre d'un accroissement **temporaire** d'activité,
- Questions diverses.

## Pour nos plus de 16 ans



MINISTÈRE DES ARMÉES  
Liberté  
Égalité  
Patriotisme

Secrétariat général  
pour l'administration

### Le recensement militaire

**C'est quoi ?**  
Le recensement militaire est rendu **obligatoire** par le code du service national et s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen pour la préparation à la JDC.

**Le parcours citoyen :**

- 1ère étape : Un enseignement sur le monde de la défense (éducation nationale)
- 2ème étape : Le recensement en mairie ( à partir de 16 ans)
- 3ème étape : La participation à la JDC ( à partir de 17 ans)

**Comment ?**

- Être de nationalité française ou binational.
- Avoir 16 ans : la réglementation prévoit le recensement entre 16 ans et 16 ans et 3 mois pour être convoqués normalement vers 17 ans et 3 mois en JDC (pas de convocation avant 17 ans).
- Détenir un livret de famille (besoin de la filiation), une pièce d'identité (prouver sa nationalité et son identité)

*Le recensement est toujours possible avant l'âge de 25 ans*

**Pourquoi ?**

- La convocation et participation à la JDC
- L'inscription via l'INSEE sur les listes électorales de votre commune (registre électoral unique)

ma JDC .fre





### Présidée par le Maire de Pin-Balma, Gil BEZERRA.

#### Le 11 novembre 1918

Jour férié en France, le pays commémore la signature de l'Armistice de 1918, première étape de la fin de la première guerre mondiale.

Notre maire, Gil Bezerra, en fin de discours prononçait :

« Avant de penser à nous, pensons à nos enfants, à leur futur, pour leur offrir un monde plus sage, plus équilibré et digne d'une véritable humanité tendant vers plus de justice et d'égalité.

Tournons-nous vers l'avenir sans oublier le passé.

C'est en conservant la paix que nous serons fidèles à ceux pour qui le 11 novembre 1918 sonna comme une délivrance ! »



#### Nos invités présents :

DOITEAU Véronique (Maire de Mons) – LAMANT Sophie (Conseillère Départementale) -  
MOTILVA Yolande (Représentant MICOULEAU Brigitte, Sénatrice) - RUSSO Ida (Maire Drémil-  
Lafage)

BAESSA Brice (Représentant Corinne VIGNON Députée) – DIFFIS Jacques (Maire Honoraire) –  
FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre (Maire Flourens) - JACOBS Yves (Général) – MEDINA  
Robert (Maire Mondouzil) – NOEL Serge (Président Anciens Combattants)



# Inauguration des nouvelles infrastructures de Pin-Balma, le 5 novembre 2022

Les habitants de Pin-Balma sont venus en nombre pour l'inauguration le 5 novembre de la médiathèque et de la salle des fêtes de notre commune.

A cette occasion, Mme Largeteau, Présidente de la médiathèque, accompagnée par les bénévoles de la médiathèque, a fait visiter cette nouvelle installation, ouverte depuis le mois de mars, proposant un grand choix de livres, revues, DVD, CD, ... aux adhérents de Pin-Balma.



Dans la foulée, notre délégation officielle a coupé le ruban tricolore tenu par de jeunes enfants de la commune, devant la médiathèque et la nouvelle salle des Fêtes d'une capacité de 200 personnes.

De gauche à droite : Vincent Terrail-Novès Maire de Balma représentant Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole ; Claude Raynal Sénateur ; Sophie Lamant Conseillère Départementale ; Gil Bezerra Maire de Pin-Balma ; Christine Courade représentant Georges Méric, Président du Conseil Départemental ; Corinne Vignon Députée ; Jean-Baptiste de Scoraille Conseiller Départemental ; Dominique Doiteau Maire de Mons ; Jacques Diffis Maire honoraire ; Yolande Motilva représentant Brigitte Micouleau, Sénatrice.



## VIE MUNICIPALE

Après les discours où les personnalités ont salué les nouvelles installations réalisées sur notre attrayante commune, l'ensemble des personnes présentes ont participé au cocktail.



### Inauguration de la Résidence services Séniors DOMITYS Château Camas, le 9 novembre 2022

Danielle Evenou, marraine des résidences seniors DOMITYS a inauguré la 138<sup>ème</sup> Résidence Seniors située à Pin-Balma, en lieu et place de l'ancienne clinique AUFREY.



Elle était accompagnée de Jean-Marie Fournet, Président du Groupe AEGIDE-DOMITYS, Marie Peraldo, Directrice de la résidence, Bruno Saulière, Directeur de Pitch Immo, Sébastien Gautier, Directeur de la résidence par intérim et l'ensemble des acteurs ayant œuvré à la réalisation de ce magnifique établissement. Celui-ci est composé de 135 appartements (du studio au 3 pièces à la location) répartis entre le Château Camas, magnifiquement restauré et la nouvelle structure plus moderne qui se fonde parfaitement dans le parc.

Après la visite des lieux, les discours se sont déroulés dans la joie et la très bonne humeur, au cœur du restaurant de la résidence, où les invités ont partagé un savoureux et chaleureux cocktail, réalisé par le Chef du restaurant (ouvert sur réservation, à tous les résidents, leur famille et amis mais aussi aux personnes extérieures).



**Renseignements :**  
CHATEAU CAMAS  
2 Place Maréchal Niel  
31130 Pin-Balma  
05 33 06 28 26



## CULTURE

### Conférence sur le thème « Les Cathares en Occitanie » XIIe- XIVE

Le 16 septembre au soir, nous avons eu le plaisir d'accueillir Pilar JIMÉNEZ (Docteure en Histoire, chercheur au Laboratoire CNRS-UMR 5136, Université Jean Jaurès de Toulouse, Présidente du Collectif International de Recherche sur le Catharisme et les Dissidences) pour une conférence sur les Cathares et plus particulièrement dans notre région.

Après un exposé très documenté sur les origines de cette croyance, son implantation, les dogmes et l'extinction de cette « religion », notre conférencière a répondu aux différentes questions des participants au nombre d'une quarantaine.

Nous avons clôturé cette soirée très instructive par un verre amical.



### Journée Européenne du Patrimoine du 18 septembre

Pour sa deuxième édition, la Journée Européenne du Patrimoine consacrée à notre église Saint Pierre de PIN-BALMA a attiré 42 personnes dont la moitié, extérieures à la commune. Pour l'occasion, des panneaux de photos expliquant les travaux de la dernière restauration de 2006/2007 avaient été installés sous le porche. Notre église s'était parée d'un fleurissement de qualité réalisé par des bénévoles et de la musique sacrée était diffusée tout au long de la journée.

Une visite commentée s'est également tenue vers 16h.

Un document d'information sur ce patrimoine est à votre disposition à l'intérieur de l'église, qui, pour rappel est **ouverte tous les jeudis de 17 à 19h**.





## Théâtre

Le 21 octobre, la municipalité conviait les habitants de Pin-Balma à la représentation annuelle de la traditionnelle pièce de théâtre.

Cette année, il fût très difficile pour diverses raisons, de trouver une compagnie théâtrale opérationnelle à cette période. La programmation s'est portée sur « **La guerre des sexes aura t'-elle lieu ?** » proposée par « **la Comédie de la Roseraie** ». Ce spectacle, un peu grivois certes, interprété par deux talentueux comédiens, a réjoui un public nombreux et enthousiaste, très réceptif aux relations homme/femme dans le couple.



## Concert de fin d'année

Le 18 novembre, le groupe **Nashville 1950** nous promettait une soirée de folie à Pin-Balma, pari tenu bien au-delà de nos espérances puisque plus de 240 personnes ont pu vibrer sur des airs du répertoire des pionniers du rock. Plusieurs couples n'ont d'ailleurs pu résister au plaisir de se déchaîner sur la piste de danse improvisée, certains venus exprès de Pau et de Tarbes...

Durant plus de 2 heures, ces 4 musiciens de talent nous ont régales d'un spectacle de grande qualité et démontré leur générosité en partageant quelques moments avec le public lors de la pause et du verre de l'amitié qui a clôturé la soirée.

La municipalité qui avait offert cette manifestation tient à remercier tous les habitants de Pin-Balma et des alentours pour leur chaleureuse participation et vous donne rendez-vous en 2023.



# VIE MUNICIPALE

## Nos associations communales



Samedi 10 septembre 2022, les associations de Pin-Balma se sont toutes retrouvées pour présenter aux pino-balméens leur programme 2022/2023.

Deux nouvelles associations viennent d'être créées :

- les Lutins du Pin. Activités sportives pour nos plus jeunes.
- les Saltimbanques de la Seillonne. Théâtre.



Pour rappel liste de nos associations :

Acca – Chant du Pin - Comité des Fêtes - Dolce vita - Fnath - Lutins du Pin – Médiathèque - Pin-Balma Marche - Saltimbanques de la Seillonne - Tennis Club – Amicale Bouliste.



## « VILLE POUR TOUS »



3

associations participent à cette journée handicap



**PIN-BALMA engagée depuis 2 ans dans « Ville pour tous »**



Le 8 octobre 2022, **171 participants** ont pris le départ du **Polyar'trottons** et ont parcouru **1471 km**. Durant la matinée, de nombreuses personnes ont découvert au sein de la nouvelle Salle des Fêtes, les stands des 3 associations présentes. En fin de matinée, nous étions invités à découvrir une charmante troupe de cirque qui a vraiment conquis le public. Le soir, la projection du film « **Presque** » nous a plongés à nouveau dans le Handicap, notamment avec la sublime participation du philosophe Alexandre Jollien. MERCI à toutes et tous et rendez-vous en 2023 !



### FUTURS ATELIERS NUMERIQUES



Un 1<sup>er</sup> groupe de 34 personnes a déjà découvert 3 ateliers :

- débiter avec son smartphone
- découvrir les réseaux sociaux
- protéger ses données

Des **cours collectifs gratuits** en partenariat avec **Orange**.

Si vous souhaitez bénéficier en 2023 de nouvelles formations, **MERCI** de vous signaler :

[mairie.pin-balma@wanadoo.fr](mailto:mairie.pin-balma@wanadoo.fr)

05 61 84 74 63

### ACTIVITES MUNICIPALES SENIORS



**Vous avez plus de 60 ans, n'hésitez pas à rejoindre le groupe** qui a été créé en 2021. A ce jour, 18 personnes bénéficient de cette activité.  
**Quand ? Comment ? Où ? Pourquoi ?**

- Tous les jeudis – 14 à 15h marche  
- 15 à 16h renforcement musculaire
- Salle des Associations (Terrain des sports)
- Cécile, formidable animatrice, encadre toutes les activités
- La pratique d'activité physique a des effets bénéfiques sur la condition physique et la qualité de vie

*Un rendez-vous hebdomadaire où règnent enthousiasme et bonne humeur*



### Marché de Pin-Balma «Lou Mercat»

### Quel avenir ?

Après plusieurs mois de présence, pour des raisons diverses : météo, problèmes de santé, mécaniques, certains de nos exposants ont été contraints de ne venir qu'une fois sur deux pendant un temps ou de cesser leur activité.

Mais la raison principale en est **une baisse de leur chiffre et une clientèle insuffisante**, malgré plusieurs mises en garde sur la nécessité d'une bonne fréquentation.

« Lou Mercat » s'est donc interrompu durant l'été 2022 pour revenir dès le 8 septembre avec une nouvelle formule destinée à favoriser les achats à la sortie du travail ou de l'école, à savoir le **jeudi de 16h à 20h**.

L'arrivée de nouveaux exposants, le remplacement de certains commerçants essentiels, une communication via la presse, les sites internet dédiés, banderoles..., toutes ces actions ont été vaines. Le miracle n'a pas eu lieu et il n'y a eu aucune reprise, bien au contraire.



Par conséquent, juste après son deuxième anniversaire, notre marché a pris ses quartiers d'hiver le 29 décembre et depuis le 8 janvier nous **revenons au dimanche matin de 8h30 à 12h30**.

Pour l'instant, seuls quelques exposants sont présents mais nous prévoyons une montée en puissance **dès le mois de mars**.

**Habitants de Pin-Balma, très motivés et enthousiastes lors de la création de ce marché, aidez-nous à maintenir cet évènement convivial propice pour se retrouver et discuter tout en profitant de produit de qualité.**

**Pour reprendre un slogan bien connu : « On compte sur vous ! »**



## TRAVAUX



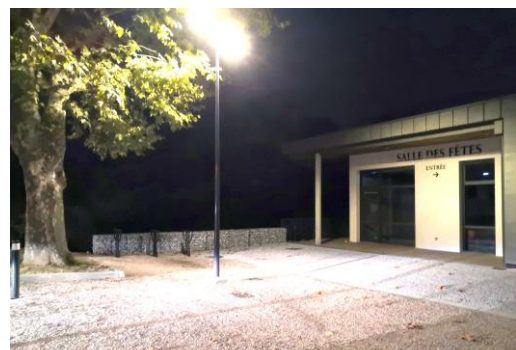
Identification de nos deux nouveaux bâtiments municipaux, inaugurés le 5 novembre.



La nouvelle Salle des Fêtes bénéficie d'équipements modernes. Investissements en sono et projection contribuent à la qualité des manifestations.



Création d'une place PMR (Personne à Mobilité Réduite)  
Mise en place d'un éclairage



## VIE MUNICIPALE



Suite à un acte de vandalisme, le banc implanté sur le sentier face au cimetière avait été dérobé.

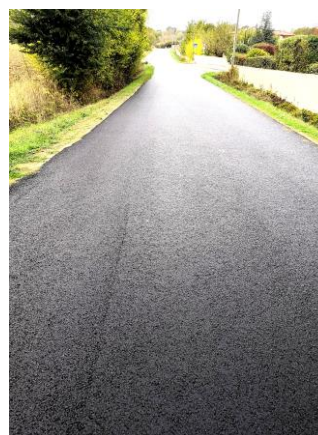
Pour le plus grand des bonheurs de certains marcheurs, la municipalité a décidé de réinvestir dans un banc.

Chose faite, il est en place. ....

« Les amoureux qui s'écotent sur les banc publics, bancs publics, bancs publics »

L'enrobage de la chaussée, route des écoles, a été totalement refait durant le mois de juillet. Une très grande partie de la route a été décaissée, avant de recevoir le nouveau bitume.

Un vrai boulevard, mais qui ne doit pas nous faire oublier « la vitesse réduite ».



**Ouvrez** l'œil

début 2023

la commune investit



Nouvelle aire de sport

au niveau

du stade



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réglementation nationale et de sa mission de collecte des déchets, Toulouse Métropole vous simplifie le tri au quotidien en adoptant les consignes qui désormais s'appliquent partout en France.

**DÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 DANS VOTRE BAC DE TRI,  
VOUS POURREZ DÉPOSER TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS :**

- ✓ TOUS LES EMBALLAGES EN **PLASTIQUE** : bouteilles, bidons et flacons habituels auxquels s'ajoutent désormais **NOUVEAU!** pots de yaourt, barquettes, boîtes, sacs, sachets et films...
- ✓ TOUS LES EMBALLAGES EN **MÉTAL** : canettes, boîtes de conserve, barquettes métalliques, aérosols...
- ✓ TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN **CARTON** : petits cartons, cartonnettes et briques alimentaires
- ✓ TOUS LES **PAPIERS** : imprimés, journaux, magazines, emballages...

**Mon déchet est-il un emballage, un papier ?** C'est la seule question qu'il vous faudra alors vous poser.

**OUI** › Je le mets dans mon bac de tri.

**NON** › Je le mets dans mon bac à ordures ménagères.

Les emballages en verre devront quant à eux, être toujours déposés dans les récup'verre à proximité de chez vous.

**LA COULEUR DU BAC DE TRI SERA HARMONISÉE OÙ QUE VOUS SOYEZ**

Tous les bacs de tri seront reconnaissables grâce à leur couleur jaune.

**Si votre bac de tri est bleu, il sera désormais identifié en jaune à l'aide d'un autocollant.**

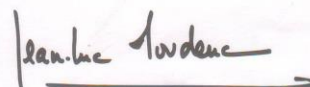
La pose d'autocollants des nouvelles consignes sera effectuée de novembre 2022 à juin 2023 au moment d'une tournée de collecte.

Vous l'avez compris, l'enjeu de ce changement est principalement environnemental. Un geste de tri plus simple et plus fréquent facilite le recyclage de nos déchets. Et ce recyclage contribue à redonner vie à la matière, et à réduire les quantités de déchets à incinérer ! Par exemple, les sacs et films plastiques pourront servir à en produire d'autres sans consommer de nouvelles ressources naturelles.

Avec ces nouvelles consignes, si votre bac s'avérait trop petit à l'usage, vous pourrez demander une modification de volume en appelant les services de la Métropole.

Pour vous aider et vous préciser ces nouvelles consignes de tri : ci-joint à ce courrier un **Mémo tri**.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Jean-Luc Moudenc**  
Président de Toulouse Métropole  
Maire de Toulouse



## Commission citoyenne



Lors des réunions de la commission citoyenne, plusieurs participants ont exprimé leur volonté de mieux connaître les agriculteurs qui travaillent sur les terres de notre commune. La mairie a répondu favorablement à cette demande. Début 2023, nous commencerons les entretiens avec les agriculteurs. La synthèse globale des échanges vous sera communiquée par la suite.





## ENVIRONNEMENT



Pin-Balma s'investit dans les économies d'énergie en participant ainsi à la transition énergétique.

L'éclairage public tient une part importante dans le budget des collectivités. Pour faire des économies sur ce poste stratégique afin de réduire la facture d'énergie, des mesures ont été prises par votre commune. Les éclairages publics rue du Pasteureaux, impasse de la Seillonne, rue et impasse du Pastel ont été totalement rénovés, bénéficiant maintenant d'ampoules LED.

Les ampoules LED ont une très longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 30 000 heures (1 000 h pour une ampoule classique).

Les LED consomment 6 fois moins.

A partir de 23h, baisse d'intensité de l'éclairage de 50%.

Un plan d'investissement est prévu pour poursuivre cette modernisation sur notre commune.



La réunion publique du 26 novembre à Pin-Balma a rencontré un vif succès.

Face à l'urgence climatique et à la crise qui touche actuellement le secteur de l'énergie, Toulouse Métropole a ouvert le 22 février

### La Maison de l'Énergie

1 Allée Jacques Chaban-Delmas 31500 Toulouse 05 34 24 59 59

Ce centre vous aidera pour la réalisation de vos projets en rénovation énergétique.



Une partie des participants avec Monsieur le Maire



Ce sont plus de 21 kg qui ont été récoltés lors de la marche sur Pin-Balma, au titre de la journée mondiale du nettoyage. Prochain rendez-vous le **16 septembre 2023 !**





### La Médiathèque de Pin-Balma

La Médiathèque de Pin-Balma opérationnelle depuis le mois d'avril, a été officiellement inaugurée le samedi 5 novembre 2022, en même temps que la nouvelle Salle des Fêtes.

Deux jeunes lecteurs ont eu le privilège de tenir le ruban d'inauguration.

A cette occasion, les habitants de Pin-Balma ont pu découvrir l'aménagement convivial de ce nouveau lieu de culture.

Nous avons eu le plaisir depuis notre installation en avril 2022, d'accueillir plus de 30 nouveaux adhérents, enfants et adultes, et de mettre notre Médiathèque à disposition de l'association « Les Lutins du Pin » qui vient occasionnellement faire des lectures aux petits.

#### Quelques dernières nouveautés :

**Du prix Nobel 2022 «Annie Ernaux» :**

*La Place, Le jeune Homme et les Armoires vides*

*Vivre vite de Brigitte Giraud (Prix Goncourt 2022)*

*Le mage du Kremlin de G.Da Empoli*

**(nommé pour le Prix Goncourt 2022)**

*Un chien à ma table de C.Hunsinger (Prix Fémina 2022)*

Venez les découvrir ! Vous serez les bienvenus !

Le fonds « Jeunesse » de la Médiathèque

Départementale sera renouvelé fin janvier.

#### JOURS et HEURES d'OUVERTURE :

MERCREDI et VENDREDI DE

16H à 18H30

Accès par l'ascenseur à l'accueil de la  
mairie ou par l'escalier extérieur



**Inauguration de la Médiathèque**



**Lecture aux enfants par l'association « Les Lutins du Pin »**

**BONNE et HEUREUSE ANNEE 2023**

Contact :

[bibliothequepinbalma@gmail.com](mailto:bibliothequepinbalma@gmail.com)



### Le Chant du Pin



Qui n'a pas désiré parmi vous, un jour, vouloir changer de vie ?  
Vous là-bas !  
Et vous !!!  
Les doigts se lèvent hésitants mais fébriles ...  
Ne nous faites pas croire que vous ne l'avez pas souhaité ardemment ?  
Ah !!! Voilà qui ressemble plus à la réalité, nous sommes tous d'accord sur ce point,  
il n'y a que des mains levées...

Si vous voulez savoir comment nos joyeux acrobates de la chanson ont pu parvenir  
à s'esquiver et retrouver la liberté, venez les voir chanter et jouer le  
**samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 à**  
**20H30 à la salle des fêtes de Pin-Balma**  
sous la baguette de notre nouvelle Cheffe de Chœur Paola Martinez.

La soirée se terminera par un pot de l'amitié  
offert à notre chère municipalité  
et aux nombreux spectateurs venus nous applaudir comme chaque année.

### Les Saltimbanques de la Seillonne

Notre jeune association sous le nom de « LES SALTIMBANQUES DE LA SEILLONNE » a pris son envol !

Depuis juin dernier, nous nous sommes fait connaître à travers une pièce de Sacha Guitry « On passe dans huit Jours » et lors du forum des associations de septembre dernier. Plusieurs élèves acteurs nous ont rejoints, nous sommes actuellement huit participants. Nous accueillons celles et ceux qui seraient partants pour nous rejoindre.

Notre fonctionnement est le suivant :

**Depuis octobre** : Sous la responsabilité de notre metteur en scène Francis (professionnel reconnu) les cours consistent en l'apprentissage de la respiration, le placement de la voix, la gestuelle.

**Fin décembre** : Un choix commun de deux courtes pièces a été décidé en vue de la représentation prévue le 9 juin 2023.

LES SALTIMBANQUES DE LA SEILLONNE restent ouverts à toute personne désireuse d'assister à un cours avant de se décider.

Nous nous réunissons tous les **mercredis soir de 20H30 à 22H30**.

[pinbalma.theatre@gmail.com](mailto:pinbalma.theatre@gmail.com)

Contact :

Laurent Michel : 06 72 45 72 41



## Les Lutins du Pin

Une trentaine d'enfant se sont inscrits pour cette année à l'association.

Les premières **activités** ont eu beaucoup de succès (Pâte à sel, Halloween, Automne, Noël, Lectures).

La **baby-gym** ravit également. Nous avons désormais un grand panel de matériel pour diversifier les parcours et des profs au top. Quelques places sont encore disponibles (mercredi 17h30-18h30 pour les 3-6 ans et samedi matin 9h45-10h30 pour les < 3 ans).

En 2023, nous espérons pouvoir organiser davantage d'ateliers, accueillir plus d'enfants sur chacun d'eux, organisés par nos soins mais également par des intervenants extérieurs (couture, musique...)

*Si vous voulez rejoindre le bureau ou encadrer un ou plusieurs atelier(s), n'hésitez pas à nous contacter ! Toute aide est la bienvenue.*



**FNATH**



La FNATH est une association qui défend et accompagne les personnes accidentées de la vie, qu'elle qu'en soit la cause, pour faciliter leur accès aux endroits dans le domaine des accidents du travail, des maladies professionnelles, mais aussi de toute maladie et handicap.

Elle aide à compléter les documents ce qui n'est pas toujours facile, et représente les personnes les personnes devant toutes les juridictions, lorsque le cas le nécessite.

Adhérer et rester fidèles à la FNATH est un gage de réussite pour tous.

La mutualisation de nos adhérents garantit une meilleure défense, et est la force de notre association.

Service juridique sur rendez-vous : 05 61 70 24 83

Mme La Présidente de la Section de Balma  
MARTINS Isaura



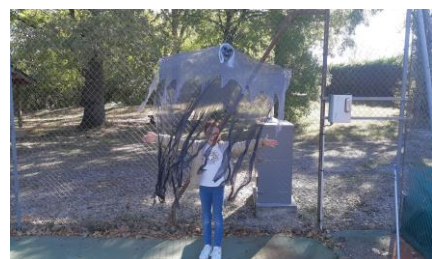
### Tennis Club Pin-Balma *Une ambiance conviviale, un cadre unique*

Depuis la mi-juin, le terrain rénové en brique pilée est opérationnel avec l'arrosage automatique. Il a d'ailleurs été baptisé **HUGO GASTON** en hommage au champion de la région toulousaine.



Depuis le tennis Club a accueilli notre nouveau moniteur **Brice Monsallier** qui nous vient de Lyon. Réputé pour "**booster les troupes**", son but dans l'enseignement est la progression de ses élèves et de faire apprécier un sport souvent jugé trop dur d'approche. Il assure désormais les 4 cours de niveau du samedi et il est déjà apprécié de tous et les cours se déroulent dans la bonne humeur et tout le monde a déjà progressé. Merci à lui de nous avoir rejoint. C'est un plus pour nous !

Le TCPB n'oublie pas également de célébrer les fêtes du moment : Halloween. Noël.



Vous pouvez également nous suivre sur instagram <https://www.instagram.com/tcpinbalma/>, c'est nouveau, et bien sûr, sur notre site internet [www.tennisclubpinbalma.fr](http://www.tennisclubpinbalma.fr)

Président : *Fabrice BOYER* – 07 44 52 81 59

Trésorier : *Thierry FRITSCH* – 06 89 49 80 88

Secrétaire : *Nicolas QUESTEL* – 06 78 00 53 99

Commission Sportive : *Hervé Constant* – 06 22 49 81 59



## ACCA

L'ACCA vous informe que le repas des chasseurs se déroulera le samedi 25 février, et vous présente ses MEILLEURS VCEUX pour 2023



### APHET ASSOCIATION PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'EST TOULOUSAIN

Cette association regroupe des passionnés de patrimoine de plusieurs villages du canton, Beaupuy, Drémil-Lafage, Flourens, Mondouzil, Mons, Montrabé, Quint-Fonsegrives et Pin-Balma.

Après « Le Rallye aux portes du Lauragais » en 2017, « un circuit du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18 » en 2018, et une « Randonnée- patrimoine » des différents villages» en 2019, **l'APHET a organisé la 1<sup>ère</sup> balade découverte du patrimoine à Pin-Balma le dimanche 23 octobre 2022.**

Ce fut un grand succès : 65 personnes, venant de toutes ces communes étaient présentes pour connaître leur environnement et leur patrimoine.

Les intervenants de cette journée, Andrée Lamant, Lydie et Jacques Diffis, Yves Le Douarin et Pierre Delmas ont pu faire découvrir l'histoire de l'église St Pierre, le château du Pin, la Seillonne, cours d'eau traversant le village, le château d'Aufréry, le Domaine de Cayrol et le Domaine de Laganne.

Après une bonne matinée de marche, un pique-nique, tiré du sac a clôturé la balade culturelle à la salle des associations au terrain de sports mise gracieusement à disposition par la municipalité que nous remercions. Un grand merci aux propriétaires de Cayrol qui ont ouvert le portail de leur domaine pour la visite des lieux depuis la terrasse.

Des balades découverte du patrimoine seront organisées ultérieurement dans chacune des autres communes ; la prochaine se déroulera à Quint-Fonsegrives à l'automne 2023.

**Contacts** : Francis Colombies 06 75 91 73 72 – Lydie Diffis 06 81 25 52 75 – Yves Le Douarin 06 70 61 85 84



Accueil porche de l'église



Face au Domaine de Laganne – Chemin de Cayrol



Domaine de Cayrol

## Amicale Bouliste de Pin-Balma

Lors de la préparation des fêtes de Noël, vous avez sûrement décoré votre sapin avec des boules multicolores, pour les branches du bas facile, mais pour les plus hautes, vous avez dû faire preuve d'adresse, alors pourquoi ne pas poursuivre dans cette voie en demandant au père Noël de vous équiper d'un jeu de boules (certes plus lourdes) et de venir parfaire votre adresse au sein de notre amicale bouliste.

La pétanque, un jeu d'équipe où les qualités de chacun sont associées pour obtenir la gagne. Le tout dans le respect de l'autre et surtout dans une bonne ambiance.

Alors n'hésitez plus, VENEZ NOUS REJOINDRE.

BONNE ANNEE 2023, SANTE BONHEUR JOIE A VOUS TOUS.

Amicale bouliste



## Pin-Balma Marche

La toute jeune association PBM ne cesse de progresser. Régulièrement de nouveaux adhérents nous rejoignent. Chaque semaine 2 marches sont organisées, mardi et samedi matin pour une durée de 2h00. Afin de répondre aux attentes de toutes et tous, de temps à autre, une plus petite marche vous attend.



Elément moteur du Polyar'trottons



Participation à marche contre la faim

**Venez rejoindre Philippe Grenier, Président de PBM 06 29 99 12 37**

## DOLCE VITA

Avec l'accent Napolitain !

Mercredi 14 décembre 2022 dernier cours de l'année, les 2 groupes ont partagé un moment de détente ; habitués à se croiser, les adhérents ont pu échanger et mieux se connaître. 6 nouveaux cette année qui découvrent et apprécient l'ambiance de notre association.



Ce fut l'occasion de remercier Stefano pour la qualité de son enseignement et louer son enthousiasme. Un cours de novembre sur le café (les mythiques moka et cuccumela !) ainsi que la dégustation du « café napolitain » ont été particulièrement appréciés.

En cette période de fête, nous lui avons remis un cadeau et avons hâte de nous retrouver en janvier.



## Comité des FÊTES

### Pâques

Cette année, le Comité des Fêtes a démarré l'année avec Pâques comme nouvel événement. Au programme, une chasse aux œufs et des ateliers manuels. Plus de 70 enfants se sont relayés entre la chasse aux œufs, les ateliers de peinture et collage et le goûter.

Nous vous remercions d'avoir été aussi nombreux pour cette première édition.



### Fête locale

La fête locale du village a eu lieu le week-end du 18 & 19 Juin.

Comme habituellement, le **concours de pétanque** du samedi après-midi a remporté un franc succès suivi de l'**apéritif** offert par la Mairie. Le soir vous étiez près de 180 à profiter du **repas aligot** et de la **soirée dansante** au côté du groupe soul Brian's band puis accompagné du DJ Vincent jusqu'à 2h du matin.

Le dimanche, les enfants eux aussi sont venus nombreux profiter des **animations, jeux de kermesses** et **jeux gonflables** de Maryse et Jean-Louis.

### Vide Grenier

En raison d'un faible nombre d'inscrits, le vide grenier 2022 a été annulé. Nous espérons vous retrouver nombreux l'an prochain !



### Halloween

Le lundi 31 Octobre, a eu lieu la fête d'Halloween pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. En attendant l'heure des monstres, beaucoup d'enfants et de parents se sont réunis autour d'un goûter à la salle des associations de la commune. Une fois la nuit tombée et après une élection du plus beau petit monstre, les enfants sont partis par groupes sonner aux portes des habitants pour réclamer des bonbons ou jeter des sorts.





# VIE ASSOCIATIVE

## Décorations de Noël

Pour la première fois, les pino-balméens se sont retrouvés pour fabriquer des décorations de Noël afin de décorer le village. Vous pouvez retrouver les œuvres de ces mini-artistes au niveau des rond points du village ou de la mairie de Pin-Balma. Nous espérons que cette nouveauté vous a plu et que vous serez nombreux l'an prochain pour créer de nouveaux décors !



## Noël

Le dimanche 4 Décembre, nous avons accueilli Julien SIGALAS de la Comédie de la Roseraie dans la nouvelle salle des fêtes de Pin-Balma. Il nous a présenté le conte de Noël "Le coffre magique de Noël". Ce spectacle sur le thème de Noël a su emporter petits et grands dans son univers.



A la fin du spectacle, nous avons eu la visite du Père-Noël. Celui-ci a longtemps écouté les demandes des petits et des grands qui avaient préparé leurs listes. Après un goûter et une distribution de chocolats, le Père-Noël a repris la route pour le Pôle Nord pour finir de préparer Noël et préparer les cadeaux demandés par les enfants. L'activité de Noël clôture les animations 2022 du Comité des fêtes qui vous retrouvera en 2023 pour fêter Pâques en Avril, la fête locale en Juin, le vide grenier en Septembre, Halloween en Octobre et Noël en Décembre. Le Comité des Fêtes vous remercie pour vos participations à ses événements et votre soutien. Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2023 !

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles.

Contact : [lucie.bezerra@sfr.fr](mailto:lucie.bezerra@sfr.fr) - 06.14.06.95.45



## Pratique de la Chasse en France et à Pin Balma



En préambule, un peu d'histoire.

S'il faut attendre la Révolution française pour connaître un début de démocratisation de la chasse, Il faudra attendre 1844 pour connaître une pratique ouverte à (presque tous).

Jusqu'à la Révolution, elle est réservée exclusivement à la noblesse et surtout au roi (Chasses royales). Elle est interdite aux roturiers (le peuple ainsi défini) et la pratique de la chasse par ces gens-là (considérés comme braconniers), est passible d'une amende et/ou du « Fouet », pouvant aller jusqu'à la mort en cas de récidive.

A cette époque, on ne se soucie guère de protéger le gibier, mais on voit apparaître déjà les prémices de l'écologie. Il est par exemple, interdit de moissonner les champs de blé avant la Saint Jean, d'enlever les chardons et obligation de planter des haies d'épineux près de chasses royales. Il est quand même interdit de chasser le lapin (en très grand nombre à cette époque) individuellement. Néanmoins, cette chasse est possible, lorsqu'elle est encadrée par les agents des eaux et forêts et les capitaineries. (Communément appelés aujourd'hui les Lieutenants de Louveterie).

C'est en 1844 que l'on commence à voir poindre un début de chasse pour tous. Le gibier devient alors un objet de cueillette, même s'il reste exclusivement réservé aux propriétaires. C'est la mise en place d'un permis de chasse (un port d'arme), de périodes de chasses selon les particularités régionales et c'est aussi l'autorisation de la destruction des animaux nuisibles.

Il est quand même encore interdit de chasser sur propriété d'autrui ce qui signifie que le droit de chasse est lié au droit de propriété.

Ce début d'organisation de la chasse va perdurer jusqu'au XXème siècle avec la création des fédérations de chasse en 1923. Elles seront finalement reconnues par le ministère de l'agriculture en 1934.

Création de la **loi VERDEILLE EN 1964**, date extrêmement importante car cette loi est la référence, encore aujourd'hui, en matière de pratique de Chasse. Elle permet la création de sociétés de chasse communales (ACCA) et intercommunales (AICA). Elle permet surtout à ses membres de pouvoir chasser sur le terrain d'autrui.

Initialement elle se faisait sans consentement du propriétaire. Mais depuis 2000, il est permis aux propriétaires d'en interdire l'accès, à condition de remplir un certain nombre d'obligations :

D'une part, la délimitation d'un espace minimal de 20 ha totalement clos. D'autre part, les dégâts causés par le gibier provenant de sa propriété sont à sa charge.

Les Fédérations de Chasse sont depuis 2019 régies par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

En résumé on peut affirmer que la **loi VERDEILLE** est celle qui a démocratisé la pratique de la Chasse dans notre pays.

Depuis 1975 un examen de chasse est obligatoire pour obtenir un permis de chasser

### Quel est le rôle et les missions de la Chasse aujourd'hui ?

Elle doit faire face à plusieurs défis : Maîtrise des populations de grands gibiers (Cerfs, Chevreuil, sangliers, renards...), lutte contre la dégradation des habitats, partage de la nature et rôle de surveillance sanitaire sur la faune sauvage.

1) Maîtrise des populations de grand gibier avec la mise en place des plans de gestion (attribution de bracelets pour le cerf, Chevreuil, isards, lièvres) délivrés selon l'estimation des populations en place. Le sanglier n'entre pas dans ce quota du sa prolifération ces dernières années.



- 2) Lutte contre la dégradation des habitats avec la création de cultures à gibier, de haies, de points d'eau et de zones d'agraineage.
- 3) Partage de la nature avec les promeneurs : les fédérations font un effort colossal sur la formation à la sécurité. Chaque chasseur reçoit une formation aux consignes de sécurité. Chaque battue est aujourd'hui balisée par des panneaux « Chasse en cours » qui délimitent la zone de chasse et chaque participant est tenu d'avoir une tenue appropriée (chasuble et couvre-chef orange fluo). L'ensemble de ces mesures ont permis de réduire de façon importante le nombre d'accidents liés à la pratique de la Chasse. Dans les années 2000 le nombre d'accidents de chasse dépassait malheureusement les 200. En 2021 il est de 90, chiffre malheureusement encore trop important.
- 1) Contrôles sanitaires : Analyse de la venaison réalisée par la fédération et surveillance des maladies des animaux.

## **La CHASSE à PIN BALMA**

Aujourd'hui nous sommes 27 chasseurs au sein de l'ACCA de PIN BALMA.

La chasse se pratique du début septembre cette année le 11 septembre le jeudi et dimanche pour le petit gibier et le samedi pour la chasse en battue début octobre. La fermeture de la chasse est fixée fin février.

Chaque année, nous essayons de repeupler notre territoire en faisans communs et en perdreaux rouge. C'est environ 200 oiseaux qui proviennent d'un élevage du sud du département et où les conditions d'élevage sont réalisées en quasi-liberté et surtout avec des souches sauvages naturelles afin d'éviter la propagation de maladie sur les espèces déjà implantées sur notre territoire. Nous bénéficions d'une population de lièvres sauvages très convenable pour laquelle nous avons mis en place un quota draconien. (1 lièvre par saison et par chasseur). Il en est de même pour le perdreau rouge avec un quota de 4 oiseaux par saison et par chasseur.

Les oiseaux migrateurs présents sur notre commune sont essentiellement les cailles des blés, les pigeons ramiers communément appelés palombes, les grives, les bécasses, les tourterelles des bois et quelques limicoles.

Le grand gibier et très présent sur la commune (sangliers, chevreuils). C'est chaque année 12 bracelets chevreuils qui nous sont attribués et que nous prélevons, une dizaine de sangliers sont également prélevés chaque année.

Notre principale mission : « Être à l'écoute » des agriculteurs et des propriétaires de jardins pour les dégâts occasionnés aux récoltes et aux jardins par les sangliers et palombes. A chaque fois que nous sommes sollicités, une action est immédiatement menée pour protéger autant que possible les récoltes. Des battues aux renards sont régulièrement organisées en périodes de fermeture avec le Lieutenant de Louveterie sous couvert de la préfecture et de la gendarmerie.

Nous sommes également en étroite relation avec la municipalité de PIN BALMA.

Enfin, nous essayons de créer quelques animations au sein de la commune avec le Loto annuel, le repas de Chasse annuel et tenue d'un stand associatif sur le marché.

J'espère que cet article vous aura permis de mieux nous connaître et surtout d'avoir une vision de la chasse plus apaisée. Sachez qu'elle est pour nous chasseurs, avant tout, une tradition et surtout une passion partagée entre amis et dans le plus grand respect de la ruralité et de leurs habitants.

Jean Marc GASTON



# AGENDA



## 1<sup>er</sup> semestre 2023

- |   |                     |  |
|---|---------------------|--|
| ⇒ | <b>10 février</b>   | <b>Conférence St Jacques de Compostelle</b>    |
| ⇒ | <b>25 février</b>   | <b>Repas des chasseurs</b>                     |
| ⇒ | <b>16 avril</b>     | <b>Fête de Pâques avec le comité des fêtes</b> |
| ⇒ | <b>5 mai</b>        | <b>Commémoration du 8 mai</b>                  |
| ⇒ | <b>9 juin</b>       | <b>Pièce de Théâtre avec les Saltimbanques</b> |
| ⇒ | <b>24 – 25 juin</b> | <b>Fête locale</b>                             |
| ⇒ | <b>1 juillet</b>    | <b>Chorale « Le chant du Pin »</b>             |

L'Echo de la Seillonne est une publication de la Mairie de Pin-Balma.

Directeur de la publication : Gil Bezerra.

Comité de rédaction : Fabienne Boubals, Marie Gayraud, Laurent Michel, Cathy Soula, Gérard Thibaud, Laurence Weckl.

